

s'intégrer dans le système commercial mondial et de participer pleinement au processus de la ZLEA, positionnant ainsi ces pays à récolter pleinement les retombées d'un accord final.

Le Canada considère que des marchés financiers qui fonctionnent bien revêtent une importance déterminante pour la promotion de la croissance et du développement, et pour réduire la vulnérabilité de pays à des crises. C'est pourquoi il s'emploie à renforcer, à moderniser et à intégrer les marchés financiers de l'ensemble de l'hémisphère et à mettre en oeuvre des normes et des codes universels, particulièrement dans le domaine de la surveillance et de la réglementation financières.

Le chapitre III décrit l'action que le Canada mène avec ses partenaires hémisphériques sur un certain nombre d'autres fronts, dont les sciences et la technologie, la coopération en matière d'énergie, les changements climatiques, les télécommunications et les transports, qui sont tous liés les uns aux autres et ont des incidences sur le développement d'ensemble et l'intégration économique de la région.

L'éradication de la pauvreté et de la discrimination

Le chapitre IV décrit les mesures que le Canada a prises pour aider à éradiquer la pauvreté et la discrimination.

Le Canada dispose de lois visant à éliminer la discrimination et la violence à l'encontre des femmes, et à garantir les droits des enfants, et le gouvernement du Canada fait la promotion de diverses initiatives destinées à rehausser la santé et le bien-être des femmes et des enfants. Sur le plan multilatéral, le Canada oeuvre activement à l'ONU et à l'OEA en vue de l'élimination de la violence contre les femmes et les enfants, et par l'intermédiaire de l'Organisation internationale du travail afin d'appuyer la non-discrimination dans l'emploi et l'élimination de l'exploitation des enfants.

Depuis 1988, les Fonds pour l'égalité entre les sexes du Canada ont soutenu les engagements internationaux souscrits dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la participation politique, de l'habilitation économique, de la violence, de la santé et de l'éducation. Dans les Amériques, les Fonds ont amélioré les conditions de vie des femmes rurales, appuyé des programmes portant sur la violence au foyer, accru la participation politique des femmes, contribué à la formation de la police et des fonctionnaires judiciaires, et prodigué des soins de santé et des refuges aux victimes de la violence au foyer.

Le chapitre IV met en évidence les moyens par lesquels le Programme canadien d'aide publique au développement soutient les pays en développement pour réduire la pauvreté et contribuer à l'instauration d'un monde plus sûr, plus équitable et plus prospère. Le Canada relève le défi du développement dans les Amériques en soutenant des programmes et projets qui découlent des plans d'action de Miami et de Santiago. Les activités du Canada visent à promouvoir une région qui soit politiquement stable, économiquement libérale et socialement équitable, exempte de dégradation de l'environnement. Plus récemment, le défi a comporté des interventions de secours humanitaires dans le cadre de catastrophes naturelles, comme les ouragans Mitch et Georges, et le courant El Niño.